



## **PROTCOLE SANITAIRE POUR L'ACCUEIL DES VACANCES SPORTIVES DU MOIS D'OCTOBRE 2020**

Etant donné le contexte sanitaire actuel, le dispositif « vacances sportives » du mois d'octobre 2020 accueillera 70 enfants nés entre 2005 et 2013 avec un protocole sanitaire.

Les groupes sont constitués de 9 enfants maximum encadrés par un éducateur de la ville.

Les sports et pratiques individuelles sont privilégiés.

- I. Deux zones d'accueil sont prévues :
  - Accueil 1 pour les enfants âgés de 7 ans à 10 ans à la première porte d'accès au gymnase après le petit portail. Une affiche sera apposée sur la porte (annexe 1) ;
  - Accueil 2 pour les enfants âgés de 11 ans à 15 ans à la porte principale du gymnase. Une affiche sera apposée sur la porte (annexe 2).
- II. Un marquage au sol est installé devant les accueils de manière à inciter parents et enfants à respecter la distanciation d'un mètre minimum.
- III. L'accès au gymnase est interdit aux parents.
- IV. Un registre des présences quotidiennes est tenu.
- V. Le formulaire d'inscription précisera l'engagement des parents à ne pas envoyer son enfant en cas de symptômes de la Covid-19.
- VI. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans dès l'entrée dans l'enceinte sportive. Ce dernier pourra être retiré lors de la pratique sportive et rangé dans le sac de l'enfant. Il devra être remis lors des déplacements dans le gymnase.
- VII. Le port du masque est obligatoire pour les éducateurs pour l'accueil et pendant les activités.
- VIII. Le lavage des mains à l'eau et au savon est obligatoire dès l'entrée dans l'infrastructure. Le protocole du lavage des mains est affiché dans les sanitaires (annexe 3). Un lavage des mains est prévu au début et à la fin de chaque activité.

- IX. Chaque enfant devra prévoir sa propre bouteille d'eau et doit arriver en tenue de sport, les vestiaires étant fermés.
- X. Une désinfection du matériel utilisé sera effectuée après le passage de chaque groupe.
- XI. Une poubelle est mise à disposition sur le site pour tous les produits jetables.
- XII. Un nettoyage approfondi des locaux est prévu avant l'accueil en utilisant les procédures et produits habituels.
- XIII. Les portes seront maintenues ouvertes de manière à permettre une bonne circulation de l'air.

# LES ÉTAPES SIMPLES ET EFFICACES D'UN BON LAVAGE DES MAINS

